

<i>Sigle</i>	<i>Groupe</i>	<i>Trimestre</i>
<b>ECO1023</b>	10	2023 Hiver
<i>Titre</i>	Macroéconomie I	
<i>Horaire</i>	Lundi 9h30-12h30	
<i>Enseignant(e)</i>	Florian Mayneris	
<i>Courriel</i>	mayneris.florian@uqam.ca	<i>Local</i> DS-5919
<i>Heures de disponibilité</i>	Sur rendez-vous	

## 1 Prérequis

Aucun.

## 2 Présentation générale et objectifs du cours

Ce cours est une initiation à la macroéconomie. Relativement peu technique du point de vue mathématique, il vise à introduire les principales notions et questions qui traversent la macroéconomie moderne. A la fin du trimestre, vous serez ainsi familier.e.s des concepts de PIB, chômage, inflation, cycle économique, multiplicateur etc. Vous connaîtrez par ailleurs les enjeux entourant des questions telles que la mesure du PIB et des indices de prix, les déterminants de la croissance à long terme, le rôle des politiques de stabilisation de l'économie en cas de choc conjoncturel etc. Nous mobiliserons en permanence des raisonnements théoriques et des exemples pratiques. A l'issue de ce cours, vous serez mieux outillé.e.s pour comprendre de nombreux débats économiques actuels et pour en discuter de manière critique.

Le faible recours aux mathématiques n'empêchera pas la rigueur dans le raisonnement. Le recours régulier aux intuitions graphiques vous préparera au formalisme plus poussé des cours à venir au baccalauréat et à la maîtrise.

### 3 Supports de cours

Le cours suivra en grande partie le manuel “Macroéconomie” de Paul Krugman et Robin Wells (3ème édition, De Boeck), mais pas exclusivement.

Les acétates du cours sont disponibles sur Moodle. Ils sont la matière de référence pour les évaluations. **Le manuel n’est donc pas obligatoire.**

### 4 Séances de laboratoire

Des séances d’exercices auront chaque le mercredi de 15:00 à 17:00 à compter du **18 janvier 2023**. Elles seront données par Jorge Mancio Lopez.

### 5 Évaluation

L’évaluation du cours se fera selon les modalités suivantes :

- Un examen intra le lundi 6 mars 2023 de 9:30 à 12:30 (40%, Thèmes 1 à 4)
- Un quiz le mercredi 29 mars 2023 de 15:00 à 15:45 (20%, Thèmes 5 et 6)
- Un examen final le lundi 24 avril 2023 de 9:30 à 12:30 (40%, Thèmes 7 à 10, mais il faut maîtriser les Thème 5 et 6 car il y a des liens avec les Thèmes 7 à 10)

L’examen intra et l’examen final combineront tous deux des questions à choix multiples, des exercices et des analyses de documents. Le quiz sera composé de questions à choix multiples. Dans l’esprit, les questions de ces examens resteront proches des exercices associés à chaque thème et des exemples d’examens antérieurs disponibles sur Moodle.

La réalisation du quiz et des examens est obligatoire. Aucune absence ne sera tolérée sauf dans les cas suivants : décès dans la famille immédiate, maladie ou blessure grave. Un justificatif ou un billet du médecin selon les cas est obligatoire. Le billet doit contenir la date, l’heure et l’indication par le médecin que la maladie était suffisamment grave pour justifier une absence lors de l’examen. La date du billet ne peut être postérieure à celle de l’examen. Un simple billet attestant de la présence de l’étudiant à la clinique médicale ne sera pas considéré

comme une preuve d'incapacité. En cas de doute, le professeur se réserve le pouvoir discrétionnaire de refuser une pièce justificative. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la **Politique 6 de l'ESG** sur les examens.

Il vous est par ailleurs conseillé de lire attentivement le Règlement 18 sur le plagiat reproduit à la fin de ce document.

Le département des sciences économiques a adopté le barème de notation suivant :

4,3	A+	$[90, +\infty[$
4	A	$[86, 90[$
3,7	A-	$[82, 86[$
3,3	B+	$[78, 82[$
3	B	$[74, 78[$
2,7	B-	$[70, 74[$
2,3	C+	$[66, 70[$
2	C	$[62, 66[$
1,7	C-	$[58, 62[$
1,3	D+	$[54, 58[$
1	D	$[50, 54[$
0	E	$[0, 50[$

## 6 Déroulement des séances

Afin de permettre la bonne concentration des étudiants et du professeur, d'assurer un environnement favorable à la transmission des connaissances et aux apprentissages, et donc de permettre au final la réussite du plus grand nombre, il est demandé à chacun :

- d'arriver en cours à l'heure
- de ne pas consulter son téléphone cellulaire pendant le cours
- de ne pas entrer et sortir à tout moment pendant le cours, mais d'attendre la pause de 15 minutes au milieu du cours pour le faire

Par ailleurs, les séances de cours et d'exercices sont des moments essentiels du processus d'apprentissage. La participation active et les questions des étudiants sont donc vivement encouragées. D'avance merci !

## **7 Plan du cours**

Thème 1 : Introduction générale

Thème 2 : Comptabilité nationale, PIB et indices de prix

Thème 3 : Emploi et chômage

Thème 4 : La croissance économique à long terme

Thème 5 : Monnaie et système bancaire

Thème 6 : Inflation : Causes et conséquences

Thème 7 : Revenu et dépense

Thème 8 : Le modèle Offre Globale - Demande Globale (OG-DG)

Thème 9 : La politique budgétaire

Thème 10 : La politique monétaire

Thème 11 : Macroéconomie ouverte et taux de change

### **Personnes étudiantes en situation de handicap bénéficiant d'aménagements**

Les personnes étudiantes qui bénéficient d'aménagements offerts par le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) doivent transmettre leur lettre (attestation des mesures d'aménagements) à leurs enseignant.es en début de session afin de les informer des aménagements qu'ils devront mettre en place.

Les personnes étudiantes en situation de handicap qui ne bénéficient pas d'aménagements peuvent contacter les services du BIRÉ afin de procéder à l'ouverture de leurs dossiers et à l'analyse de leurs besoins.

Accueil du service aux personnes étudiantes en situation de handicap :

- [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)
- 514-987-3148
- AB-2300

Pour obtenir d'autres informations sur les services offerts par le BIRÉ : [bire.uqam.ca](http://bire.uqam.ca)

Les personnes étudiantes qui souhaitent se prévaloir de leurs aménagements dans le cadre d'examens devront faire leurs demandes de passation sur l'application dédiée étudiant.e.s en situation de handicap : [sash.uqam.ca](http://sash.uqam.ca) afin d'informer le Service des examens avec aménagements (SEA) de vos besoins en examen

### **Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>



UQÀM

TOLÉRANCE ZÉRO [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)**



**Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.**